

BORDET PIERRE 27 AOÛT 1914



Pierre Marie Gustave BORDET, né le 14 août 1890 à la Boissière de Montaigu, fils de Jean Baptiste BORDET, 35 ans, cultivateur domicilié au Pont Leger de la Boissière de Montaigu et de Ernestine Angéline ROY, son épouse, 33 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.

Inscrit sous le N° 97 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 137^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 7 octobre 1911, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 2605. Soldat de 2^{ème} classe.

Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi de 21 mars 1905.

Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913, affecté au Régiment d'Infanterie de Fontenay le Comte.

Certificat de bonne conduite accordé.

Rappeler à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Arrivé au corps le 3 août 1914. Soldat de 2^{ème} classe. Passé aux armées le 4 août 1914.

Prisonnier décédé antérieurement au 12 janvier 1915 (suite à blessures de guerre).

Décès fixé au 27 août 1914 par jugement déclaratif de décès rendu par le tribunal civil de la Roche sur Yon le 23 mars 1920.

Soldat au 137^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 27 août 1914, suite à ses blessures de guerre, à Noyers Pont Maugis (08, Ardennes), âgé de 24 ans, Mort pour la France.

Inhumé par les autorités allemandes à Chaumont Saint Quentin, (08, Ardennes)

137^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE COMBAT DE LA NORMÉE

Le 30 Septembre, le Régiment subit un feu violent d'artillerie toute la matinée.

A midi, il reçoit l'ordre d'attaquer la Boisselle.

Entraîné par le Lieutenant Colonel MAGNAN, il s'avance sous une violente canonnade et un feu violent ajusté de mousqueterie et de mitrailleuses partant de tranchées couvertes et de maisons crénelées.

Le Lieutenant Colonel MAGNAN est blessé au début de l'action ; plus de 400 hommes sont tués ou blessés. Mais le vigoureux élan du Régiment lui permet malgré ses pertes

d'arriver jusqu'à 150 mètres de la lisière Sud du Village. Là, ne pouvant plus progresser, il se couche pour attendre la nuit, et creuse sur place des tranchées.

Le Lieutenant Colonel BONNE a pris le commandement du Régiment qui se maintient dans ses tranchées jusqu'au 4 Octobre.

Le 14 Octobre, le 137^{ème} relève le 146^{ème} à la cote 151 (route de la sucrerie à Hébuterne) et Lassigny.

Du 15 au 25 Octobre, les bataillons travaillent à se rapprocher des lignes allemandes établies entre la ferme de Toutvent et Serre.

Le 25 Octobre, la 12^{ème} Compagnie exécute vers la ferme Toutvent une attaque en liaison avec le 153^{ème}.

Le 153^{ème} est, bientôt arrêté par des pertes considérables, mais la 12^{ème} Compagnie a progressé de 300 mètres, enlevé à la baïonnette une tranchée allemande et fait 3 prisonniers.

Pendant ce temps, la 11^{ème} Compagnie s'est avancée en rampant vers Lassigny, ferme de Toutvent. L'ennemi est neutralisé devant elle par le tir de notre artillerie.

Elle prend pied dans un boqueteau situé à mi-chemin entre Lassigny et la ferme de Toutvent. Elle creuse aussitôt des tranchées en avant de ce boqueteau et s'y installe solidement. On organise le service des tranchées et les relève des bataillons.

Le 27 Octobre, le 1^{er} Bataillon a l'ordre d'attaquer la grande tranchée entre la ferme de Toutvent et Lassigny. Les sapeurs du génie tentent d'ouvrir deux passages dans le réseau de fils de fer ennemi. Un seul y est pratiqué partiellement. Deux sections de la 4^{ème} et de la 1^{ère} s'élancent à la baïonnette et traversent le réseau.

A 10 mètres de la tranchée allemande, elles rencontrent des fougasses qui explosent, une mitrailleuse les prend en écharpe, elles sont forcées de se replier.

Du 28 Octobre au 23 Novembre, le 137^{ème} occupe le même secteur. Une liaison étroite s'établit entre l'infanterie et l'artillerie pour les demandes de barrage.

Seules les journées du 10 Novembre et du 19 Novembre sont marquées par les premiers essais infructueux et coûteux des attaques partielles.

Le 10 Novembre, des renseignements ayant permis de croire que les Allemands avaient abandonné en partie leurs tranchées, le régiment reçoit l'ordre de donner un coup de sonde pour s'en assurer. La reconnaissance est exécutée par la 10^{ème} Compagnie.

Après une préparation violente, mais inefficace, le Capitaine DE FONCLAIR, Commandant la 10^{ème} Compagnie, le Sous Lieutenant LE MASQUE, sortent des tranchées, suivis d'une section pour enlever d'assaut la tranchée allemande.

Un feu foudroyant les fauche instantanément et oblige la section à regagner sa tranchée. Le Capitaine DE FONCLAIR et le Sous Lieutenant LE MASNE sont mortellement blessés.

Le 19 Novembre, le 3^{ème} Bataillon, en réserve partielle est mis à la disposition du 64^{ème} pour exécuter une attaque sur Serre, en partant des tranchées de Lassigny.

Après avoir fait des passages dans nos fils de fer, les 1^{ères} Sections des 10^{ème} et 11^{ème} Compagnies sortent de leurs tranchées avec un courageux élan.

Fauchées par les mitrailleuses, elles doivent rentrer dans leurs tranchées, dénombant 7 morts et 8 blessés. Du 23 au 27 Novembre, le 137^{ème} relève les 62^{ème} et 116^{ème} Régiments dans le secteur compris entre Auchonvillers exclus et Hamel inclus.

ARCHIVES PHOTOS



LES CHIENS DE GUERRE



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

Nom : Bordet

Prénoms : Pierre, Marie, Gustave Surnoms : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 août 1890, à la Boissière de Montaigu canton de Montaigu, département de la Vendée, résidant à Saint-Georges de Montaigu canton de Montaigu, département de la Vendée, profession de cultivateur

fil(s) de Jean Bardiste et de Raye Eléonore ^{Angélique} domiciliés à Saint-Georges de Montaigu canton de Montaigu, département de la Vendée

SIGNALLEMENT.

Cheveux : <u>châtain foncé</u>	Renseignements physiques complémentaires :
Yeux : <u>bleu foncé</u>	
Précipité : _____	
Inclinaison : <u>faible</u>	
Hauteur : <u>travaux</u>	Taille : <u>1 m 71</u> centimètres
Largeur : <u>grand</u>	Taille reculée : <u>1 m</u> cent.
Dos : <u>voix</u>	
Rase : <u>abaisé</u>	Marques particulières :
Nos : _____	
Hauteur : <u>moyen</u>	
Saillie : <u>grand</u>	
Largeur : <u>moyen</u>	
Visage : <u>plein</u>	
Degré d'instruction générale : <u>2</u>	

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 97 de la liste cantonale de Montaigu

Incorporé au 137^e régiment d'Infanterie à compter du 1^{er} octobre 1911 arrivé au corps le deuxième jour et immatriculé sous le N° 2605 soldat de 2^e classe.

Maintenu sous les drapeaux par appl. de l'art. 33 de la loi du et mars 1905 - Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913 CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE ACCORDÉ. - Affecté au 1^{er} rég^t d'Infanterie à Fontenay le Comte. - Rappelé à l'active par décret de mobilisation générale du 7^e août 1914. - Arrivé au corps le 2 août 1914, ^{aux armées le 8. 1914} soldat de 2^e classe. - Prisonnier décidé antérieurement au 12 janvier 1915 (Omissions de guerre). - Infortuné par le swin des autorités Allemandes à Noyers. - (avis M. et du 28 février 1915). - Décès fixé au 27 août 1914, par jugement déclaratif de décès, rendu par le Tribunal Civil de La Roche-sur-Yon le 23 mars 1920. Transcrit sur les registres d'Etat Civil de la Mairie de Saint-Georges de Montaigu (Vendée) le 9 avril 1920.